

# De la « terre à l'original » à la « terre du chien ».

## Rimouski : histoire et étymologie

### d'un toponyme autochtone (partie II<sup>1</sup>)

*Philippe Charland<sup>2</sup>, Maxime Gohier<sup>3</sup> et Alain Ross<sup>4</sup>*

Dans la première partie de cet article<sup>5</sup>, nous avons analysé l'apparition du toponyme *Rimouski* au Bas-Saint-Laurent, ainsi que l'interprétation de sa signification par différents auteurs depuis un siècle et demi. Il a été constaté que le toponyme était apparu dans les années 1680 pour désigner la rivière située vis-à-vis de l'île Saint-Barnabé (auparavant appelée rivière Mitis ou, parfois, rivière Saint-Barnabé), puis que son utilisation s'était ensuite étendue pour désigner l'ensemble du territoire seigneurial et paroissial situé de part et d'autre de cette rivière. Il a aussi été souligné qu'un débat avait opposé les auteurs, certains prétendant que le terme signifiait « terre à l'original », tandis que d'autres lui accordaient plutôt la signification de « terre », « rivière » ou « demeure du chien ».

Aucune de ces interprétations, cependant, ne repose sur une démonstration convaincante de l'origine linguistique du terme. Certains auteurs l'ont attribué au saulteux, d'autres à l'algonquin, à l'atikamekw, à l'abénaquis, au micmac ou au malécite. Bien que ces langues appartiennent toutes à la famille algonquienne, qu'elles soient donc relativement proches

les unes des autres, des différences majeures les distinguent. Pourtant, jusqu'à présent, aucune recherche étymologique rigoureuse n'avait été réalisée pour déterminer l'identité exacte des Autochtones qui ont ainsi baptisé le territoire. Une telle démarche est essentielle si l'on veut comprendre les raisons qui ont pu motiver des êtres humains à nommer un lieu. Elle est aussi indispensable si l'on ambitionne d'utiliser la toponymie pour étudier les rapports que les groupes humains ont entretenus historiquement avec leur territoire et, plus largement, avec leur environnement. Nous tâcherons donc premièrement d'établir l'origine linguistique exacte du toponyme *Rimouski*, puis, dans un deuxième temps, nous en étudierons les différentes significations potentielles.

#### Étymologie

À partir de l'inventaire que nous avons dressé des formes graphiques du toponyme *Rimouski* et des différentes analyses proposées par les auteurs, il est possible de dégager certaines pistes pour établir son étymologie exacte et, idéalement, en comprendre la signification. Les interprétations linguistiques qui ont été proposées à ce jour soulèvent deux problèmes

fondamentaux pour l'analyse. D'une part, nous l'avons souligné, aucune d'elles ne tient compte de l'identité de la population autochtone qui fréquentait la région de Rimouski à l'époque où le toponyme est entré en usage et s'est fixé. D'autre part, sauf l'Abénaquis Joseph Laurent, tous les auteurs fondent leur interprétation sur les langues autochtones modernes, c'est-à-dire telles qu'elles sont parlées par leurs contemporains (aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles). Or, comme les langues européennes, les langues autochtones sont vivantes et comportent des dynamiques qui leur sont propres. Aussi les formes langagières et les prononciations peuvent-elles avoir évolué considérablement depuis le 17<sup>e</sup> siècle. Afin de voir plus clair dans notre tour de Babel, nous nous pencherons d'abord sur la présence des groupes autochtones dans la région au moment de l'établissement des Français, pour ensuite étudier l'évolution des langues au sein de ces groupes.

#### Et pourquoi pas une origine européenne? La piste basque?

Les auteurs qui ont étudié avant nous l'histoire du toponyme *Rimouski* ont systématiquement avancé qu'il était d'origine autochtone.

Pour qu'aucun doute ne subsiste à cet égard, il convient d'envisager aussi la possibilité d'une origine européenne. Parmi les différents groupes linguistiques européens qui fréquentaient la région avant le 18<sup>e</sup> siècle, seul le basque peut constituer une piste digne d'intérêt. C'est un fait bien connu, la région du Bas-Saint-Laurent a été fréquentée régulièrement aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles par des pêcheurs de baleines basques. Ils ont laissé leur marque dans la toponymie, en plus d'influencer plusieurs des langues autochtones de la région<sup>6</sup>. En théorie, l'hypothèse d'une origine basque du toponyme *Rimouski* est donc tout à fait plausible.

Toutefois, les quelques auteurs qui ont travaillé sur la toponymie basque au Québec et sur les ethnonymes autochtones d'origine basque dans le Nord-Est<sup>7</sup> ne relèvent jamais ce toponyme, si bien qu'il faut probablement écarter cette piste. Un coup d'œil rapide à des dictionnaires basques ne révèle d'ailleurs aucune filiation vraisemblable avec les phonèmes qui composent *Rimouski*. L'origine basque du terme *original* ne change rien à l'affaire : ses différentes formes connues au 17<sup>e</sup> siècle (« *ornac* », « *oregnac* » et « *orenac* ») n'entrent d'aucune façon dans la composition de *Rimouski*<sup>8</sup>. Le terme est donc bien d'origine autochtone, reste à savoir de quelle langue il provient exactement.

### La présence autochtone dans la région de Rimouski aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles

En ce qui concerne la question de l'occupation autochtone du territoire, nous savons aujourd'hui qu'à la fin du 17<sup>e</sup> siècle et au début du 18<sup>e</sup>, la région de Rimouski était



Figure 1. « Figure des sauvages almouchicois ».

Extrait de Samuel de Champlain, *Carte géographique de la Nouvelle France*, Paris, Jean Berjon, 1612.

BAnQ, [en ligne], [<http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0003816241>]. (Consulté le 19 septembre 2017).

essentiellement fréquentée par des Micmacs, des Malécites et, dans une moindre mesure, des Abénaquis. Les *Relations des Jésuites* témoignent par ailleurs que, dans la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle, des bandes de Montagnais (Innus) séjournèrent parfois sur la rive sud du Saint-Laurent. Toutefois, après 1650, les Montagnais se retirent de plus en plus à l'intérieur des terres de l'actuelle Côte-Nord, notamment pour échapper au fléau des raids iroquois<sup>9</sup>, et on ne retrouve plus de traces de leur présence sur la rive sud après 1670<sup>10</sup>.

Pour qui a jeté un œil aux écrits de Marc Lescarbot et de Samuel de Champlain, ainsi qu'aux cartes du début du 17<sup>e</sup> siècle, un autre groupe autochtone soulève des interrogations liées au toponyme *Rimouski* : les Armouchiquois ou Almouchiquois. Samuel de Champlain a notamment représenté un couple de ces « Sauvages almouchicois » sur sa *Carte géographique de la Nouvelle France* publiée en 1612 (figure 1). De plus, de nombreuses cartes d'origines anglaise et néerlandaise du début du 17<sup>e</sup> siècle indiquent que le territoire de la Nouvelle-Hollande,



Figure 2. « Nouvelle Angleterre Apelle par les Habitants Almouchicosen ». Extrait de Gerard van Keulen, *Nouvelle carte de la Rivière de Canada ou St. Laurens de l'Isle de Anticoste jusqua Québec*, ca. 1717.

BANQ, collection des cartes et plans, G 3312 S5 1717 K4 CAR.

devenue la Nouvelle-Angleterre, était aussi appelé « Almouchicosen » ou « Almouchicoisen ». Une carte de Gerrard van Keulen produite vers 1717 suggère même que ce territoire a englobé notamment la rive sud du fleuve Saint-Laurent (figure 2). Y aurait-il donc un lien entre ces Armouchiquois et l'origine du toponyme *Rimouski*?

Du point de vue phonétique, un rapprochement est aussi possible. Selon le linguiste Peter Bakker,

le terme *Armouchiquois* serait « probablement issu de la conjonction du mot micmac (Nouvelle-Écosse) *lmus* ou *lmuj* (en malécite *olomus*), “chien”, et de la terminaison basque *-koa* [qui indique l'origine géographique]; il signifierait donc quelque chose comme “les gens du chien”<sup>11</sup>. » Le prêtre Joseph-Anselme Maurault, missionnaire des Abénaquis de Saint-François (Odanak) au 19<sup>e</sup> siècle, précise également, dans son *Histoire des Abénaquis*, en parlant

des différentes nations autochtones qui peuplaient la Nouvelle-Angleterre au début du 17<sup>e</sup> siècle, que « les Abénaquis appelaient le pays de ces sauvages “Alem8siski”, la terre du petit chien, parce qu'il y avait beaucoup de petits chiens dans les prairies de ce territoire. De là, les Français appelèrent ces sauvages “Almouchiquois”, ce qui veut dire : ceux de la terre du petit chien<sup>12</sup>. »

S'il existe une certaine concordance linguistique entre l'ethnonyme *Armouchiquois* et le toponyme *Rimouski*, il faut toutefois écarter l'hypothèse d'une filiation entre le terme et ce groupe autochtone, dans la mesure où, contrairement à ce que pourrait laisser croire la carte de van Keulen de 1717, les Armouchiquois occupaient bien la côte est du Maine actuel, du Massachusetts et de New York, voire l'intérieur de ces territoires, mais non la rive sud du Saint-Laurent. Les textes de Champlain et de Lescarbot indiquent en effet clairement que les Armouchiquois étaient ennemis des Souriquois et des Etchemins, avec lesquels les Français s'allièrent rapidement et qui, eux, fréquentaient la région du Bas-Saint-Laurent<sup>13</sup>. De plus, sauf la carte de van Keulen, aucun document ne fait mention de la présence d'Armouchiquois au nord de la rivière Kennebec. Cette erreur du cartographe doit donc être attribuée au fait qu'il ne connaissait pas du tout la région et, surtout, qu'il s'en était remis à des fonds de cartes imprécis, vieux de plus d'un demi-siècle. Quoiqu'instructive sur la connexion existant entre les langues algonquiennes du Nord-Est, cette piste n'apporte aucune information sur l'origine du toponyme



*Rimouski* ni sur sa signification par rapport au territoire. Revenons donc aux groupes autochtones dont la présence dans la région de Rimouski est bel et bien attestée par les documents.

Dès le tout début du 18<sup>e</sup> siècle, les registres de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski contiennent par exemple des références à la présence de « sauvage mikemaque » aussi bien que de « sauvages maricides », de même que de plusieurs « Sauvages » d'origine indéterminée<sup>14</sup>. De même, en 1684, le gouverneur Le Febvre de La Barre affirmait avoir « trouvé cinq cabannes de Sauvages de la Baye des Chaleurs et de devers l'Acadie qui se dispoient à la pesche du loup marin et à celle du saumon<sup>15</sup> ». Bien qu'il faille résister à l'envie de délimiter trop précisément les territoires occupés historiquement par les groupes autochtones, tout porte à croire que la région de Rimouski et du Bic était située à la frontière entre les territoires exploités par les Micmacs et les Malécites. En 1677, le jésuite Jean Morain, qui était responsable de la mission du Bon-Pasteur près de Rivière-du-Loup, écrivait que celle-ci était « composée de deux nations scavoir les Gaspésiens [Micmacs] et les Etchemins [Malécites] ». À propos des Etchemins (Malécites), Morain affirmait :

*Les Etchemins sont une nation d'environ 4 a 500 ames a ce que jen puis juger qui a pour pais 3 rivières du Costé du sud eu esgart au fleuve st. Laurent scavoir pempteg8et pertemag8ate et la Riviere st. Jean. Cette dernière co[mm]e elle est la plus considerable et une des plus belles du Canada apres Le fleuve st. Laurents est aussy plus peuplée que les autres quoy qu'il n'ayent*

*qu'une mesme langue, elle a cependant quelque Chose de different a mesure qu'il s'Esloignent d'Icy, et ceux de pempteg8et estants plus pres des Abnakis ont aussy plus de leur langue Ils sont errants et vagabonds plus qu'aucun peuple de ce pais [...]. Comme c'est Icy leur pays, ils sont en plus grand nombre En cette mission qu'on peutappeller naissante au moins à leur Egard.*

À propos des Micmacs (Gaspésiens), Morain affirmait :

*Les Gaspésiens sont aussy une nation d'Environ 4 ou 500 ames Respandu sur le bord de la mer Depuis Gaspé jusqu'au Cap breton Leur langue est differente de celles des Etchemins aussy quoy qu'ils soient voisins, ils ne s'ayent pas beaucoup et n'ont pas grande communication les uns avec les autres. Ils sont Icy co[mm]e dans un pays estranger c'est pourquoy toute la nation ne s'y assemble pas, Il n'y en a qu'une bande de pres de 200 cent [sic] Ames a ce qu'on m'a dit, qui suit un Chef qui a de l'affection pour ce lieu icy<sup>16</sup>.*

Ce passage des *Relations* tend à indiquer que les Micmacs fréquentaient bel et bien la région de Rivière-du-Loup (visiblement pour recevoir des services religieux) à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, mais que cette région était plus régulièrement occupée par les Malécites. En d'autres mots, le territoire habituellement occupé par les Micmacs était situé plus à l'est et ils étaient, au Bas-Saint-Laurent, « co[mm]e dans un pays étranger ». À elle seule, cette information ne permet toutefois pas de tirer des conclusions quant à l'origine du toponyme *Rimouski*. Il est en effet possible que les Français aient adopté le nom que les Micmacs donnaient au lieu, même si ces derniers n'en étaient pas les occu-

pants les plus assidus. Une étude précise des langues de ces différents groupes, de leurs caractéristiques distinctives et de leur lien potentiel avec le terme *Rimouski* peut cependant nous éclairer.

Le linguiste Ives Goddard, qui a étudié la diversité des langues algonquiennes d'Amérique du Nord, soutient que toutes ces langues tirent leur origine d'une souche commune, le proto-algonquien, dont il fait remonter l'existence à plusieurs milliers d'années. Au fil du temps, deux branches principales se seraient graduellement distinguées de cette souche commune : le proto-algonquien de l'Est, qui aurait unifié un espace culturel allant de la Caroline du Nord jusqu'à la rive sud du Saint-Laurent et duquel auraient dérivé par la suite le micmac, le malécite et l'abénaquis, de même que d'autres langues de la côte est du continent, comme le narragansett ou le mahingan<sup>17</sup>. L'algonquin, l'atikamekw et le montagnais (l'innu), en revanche, découleraient de l'autre grande branche, dont sont aussi issues le saulteux, l'outaouais et toutes les langues algonquiennes des Grands Lacs et des Plaines (le cri, le poutéouatamis, le miamis-illinois, etc.<sup>18</sup>). Par ailleurs, à l'intérieur même du proto-algonquien de l'Est, des particularités grammaticales et de prononciation assez importantes se seraient développées au cours des deux derniers millénaires pour générer de véritables langues autonomes. Néanmoins, l'origine commune de ces langues fait qu'il existe un continuum linguistique permettant (dans une certaine mesure seulement) aux différents groupes de se comprendre entre eux<sup>19</sup>. Cette diversité

linguistique explique que, dès le début du 17<sup>e</sup> siècle, les Européens pouvaient distinguer les différentes « nations » autochtones qui habitaient le territoire, tout en soulignant que celles-ci se comprenaient parfois entre elles<sup>20</sup>.

Alors, qu'est-ce qui distingue historiquement le micmac du malécite et de l'abénaquis, les langues des trois nations autochtones présentes dans la région de Rimouski aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles? Pour le savoir, nous avons consulté l'ensemble des sources linguistiques accessibles (dictionnaires, grammaires et glossaires) produites depuis le 17<sup>e</sup> siècle pour ces trois langues et les avons utilisées, en les comparant avec des ouvrages plus modernes, pour analyser les différentes interprétations proposées par les auteurs.

### Les sources linguistiques

Parmi ces sources, la plus ancienne que nous avons pu consulter pour le micmac est la grammaire produite par le père Pierre Maillard, dans les années 1750. Ayant œuvré pendant plus de 30 ans auprès des Micmacs de l'île Royale (aujourd'hui l'île du Cap Breton, en Nouvelle-Écosse), Maillard est considéré comme l'un des plus grands spécialistes de la langue micmaque du Régime français<sup>21</sup>. L'original de cette grammaire a disparu, mais il est tout de même possible d'en connaître le contenu grâce à plusieurs copies qui en ont été faites aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles<sup>22</sup>. Au début du 19<sup>e</sup> siècle, on trouve notamment, dans les *Journaux de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada*, un « Vocabulaire de quelques mots de la langue micmaque » rédigé en 1833 par l'arpenteur canadien-français Joseph

Hamel. Ayant effectué un relevé topographique de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, Hamel propose dans ce lexique la traduction de quelques centaines de termes plus ou moins disparates<sup>23</sup>. Un premier dictionnaire anglo-micmac relativement exhaustif a été publié en 1888 par le missionnaire baptiste et philologue Silas Tertius Rand, qui avait fondé la *Micmac Missionary Society* en 1849 et qui œuvra auprès de plusieurs communautés micmaques dispersées dans les Maritimes, notamment en Nouvelle-Écosse<sup>24</sup>.

En ce qui concerne la langue malécite, les sources historiques sont beaucoup plus rares. Le premier lexique que nous avons pu retrouver date du milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Il est le fruit de Nicola Tenesles, un Autochtone dont le père était d'origine mohawk et la mère d'origine malécite et qui, pour sa part, avait épousé une Micmaque de Miramichi<sup>25</sup>. Dans un ouvrage publié en 1851, Tenesles propose un glossaire trilingue anglais, micmac et etchemin (malécite), dans lequel il compare la prononciation de plusieurs termes, dont les noms de nombreux animaux<sup>26</sup>.

Enfin, pour l'abénaquis, le dictionnaire le plus ancien qui nous soit parvenu est celui réalisé en 1691 par le jésuite Sébastien Rasles<sup>27</sup>, missionnaire qui œuvra auprès des Abénaquis pendant une trentaine d'années (de 1689 à 1724), d'abord à la mission du Sault-de-La-Chaudière, près de Québec, puis à celle de Narant-souak, sur la rivière Kennebec, au Maine<sup>28</sup>. Son collègue Joseph Aubéry, qui étudia l'abénaquis à la mission du Sault-de-La-Chaudière

avant d'être missionnaire chez les Malécites de Médoctec (sur la rivière Saint-Jean), puis de revenir auprès des Abénaquis de Saint-François (Odanak<sup>29</sup>), rédigea en 1715 un dictionnaire en deux volets : l'un français-abénaquis et l'autre abénaquis-français<sup>30</sup>. En 1760, c'était au tour cette fois du père Jean-Baptiste de La Brosse, un autre jésuite qui avait été missionnaire chez les Abénaquis et chez les Malécites de la rivière Saint-Jean, de produire un dictionnaire latin-abénaquis et abénaquis-latin<sup>31</sup>. Au 19<sup>e</sup> siècle, les sources disponibles pour la langue abénaquise sont assez nombreuses, si bien que nous les présentons lorsque c'est nécessaire, méthode que nous suivons aussi pour les sources récentes employées pour le malécite et le micmac.

### La « terre à l'original »

À la lumière des différentes sources consultées, l'interprétation de « terre à l'original » donnée au toponyme *Rimouski* par quelques auteurs doit être définitivement écartée. Ce n'est pas un hasard si aucun de ces auteurs n'a appuyé son hypothèse par une explication étymologique : aucune composition logique dans quelque langue algonquienne que ce soit, passée ou présente, ne l'appuie. D'autres avant nous étaient parvenus à ce constat à partir de différentes langues algonquiennes<sup>32</sup> et notre analyse le confirme pour le micmac, le malécite et l'abénaquis.

Nous n'avons pu retrouver de forme ancienne pour le mot *original* en micmac. Dans son *Histoire de la Nouvelle-France*, où il dresse plusieurs listes de vocabulaire micmac (souriquois), Marc Lescarbot rapporte le curieux

terme *aptaton*, mais il n'est pas certain dans ce cas que l'auteur l'attribue au micmac, car il semble plutôt affirmer que ce terme est employé par l'ensemble des « Sauvages » d'Amérique<sup>33</sup>. Outre cette occurrence discordante, le tableau 1 permet de constater que le mot a très peu changé au cours des siècles, la forme actuelle *tiàm* étant très proche de celle rapportée par Hamel (*téyiam*) en 1833<sup>34</sup>.

En malécite, en revanche, on trouve le terme *moos*, qui est attesté par Tenesles depuis 1851, lequel demeure en vigueur aujourd'hui (*mus*). Il ressemble d'ailleurs fort au terme employé en abénaquis (*mous* ou *moz*<sup>35</sup>) qui, pour sa part, ne semble pas avoir changé depuis le début du 17<sup>e</sup> siècle, moment où il a été intégré par les explorateurs anglais dans leur vocabulaire. Toujours en usage, le terme anglais *moose* est clairement tiré d'une des langues algonquiennes de l'Est, probablement l'abénaquis ou une autre langue de la Nouvelle-Angleterre<sup>36</sup>.

Afin de composer l'expression complète de « terre à l'original » ou de « terre de l'original », il faut ajouter à ces termes le morphème nécessaire pour désigner le lieu dans chacune des trois langues. Ainsi, nous obtenons *tèamagè* en micmac, *musaki* en malécite et *mozaki* en abénaquis. Bien que la forme micmaque ne ressemble en rien au toponyme *Rimouski*, on peut néanmoins lui trouver une certaine parenté avec les formes malécite et abénaquise, dans la mesure où l'on y entend les syllabes *mous* et *ki*. Cependant, si l'on suit cette logique, il reste à expliquer la présence du *ri-* initial, syllabe qui

Tableau 1. Traductions du mot *original* en micmac, en malécite et en abénaquis.

Micmac (1617)	Lescarbot (1833)	Hamel (1851)	Tenesles (1888)	Rand	Deblois et Metallic (1979)
	<i>aptaton</i> (?)	<i>téyiam</i>	<i>teahm</i>	<i>team'</i>	<i>tiàm</i>
Malécite			Tenesles (1851)		Francis et Leavitt (2008)
			<i>moos</i>		<i>mus</i>
Abénaquis	Rasles (1691)			Day (1995)	Nollet-Ille (1996)
	<i>m8s</i>			<i>moz</i>	<i>moz</i>

n'a aucune signification en elle-même dans ces langues. Taché et Tanguay, qui ont soutenu la signification de « terre à l'original » ou de « terre de l'original » pour Rimouski, étaient-ils simplement des néophytes qui ont été incapables de remarquer l'erreur de leur raisonnement? La chose est possible, tout comme ils pourraient aussi avoir été mal renseignés par leurs informateurs. Ils auront alors adopté cette hypothèse avec d'autant plus d'empressement que la région de Rimouski a toujours été reconnue comme un lieu propice pour la chasse à l'original ou encore à cause de l'existence du cap à l'Original, au Bic<sup>37</sup>. Cependant, tous ceux qui ont fait cet amalgame affirment que le toponyme est d'origine micmaque. Dans ce cas, la traduction, *tèamagè*, n'offre vraiment aucune ressemblance avec Rimouski, ce qui élimine formellement cette possibilité.

#### La « terre du chien »

En ce qui concerne la seconde interprétation, celle qui associe le toponyme *Rimouski* à un chien (« terre du chien », « demeure du chien » ou « rivière du chien »), elle trouve une cohérence nettement plus claire dans les trois langues

concernées (le micmac, le malécite et l'abénaquis), quoique certaines nuances peuvent être remarquées.

Comme le montre le tableau 2, la plus ancienne traduction en micmac pour le mot *chien* est celle donnée par l'abbé Maillard dans les années 1750, qui proposait le terme *lem8ch*<sup>38</sup>. Bien qu'au fil du temps, les auteurs aient fait usage de différentes graphies pour transcrire ce mot, sa prononciation ne semble pas avoir évolué de façon significative. En 1833, Hamel proposait dans son *Vocabulaire la traduction alimoult*<sup>39</sup>, tandis que le père Pacifique de Valigny le traduisait en 1927 par *limotj*<sup>40</sup>. De nos jours, le dictionnaire virtuel *Mi'kmaq-Mi'gmaq Online*, qui répertorie le micmac parlé actuellement à Listuguj (Restigouche, au Québec), propose deux termes différents pour désigner le chien : *lmu'j* et *nmu'j*<sup>41</sup>. Mais Deblois et Metallic précisent que la première de ces formes est la prononciation en vigueur en Nouvelle-Écosse, tandis que la seconde est plutôt celle propre à Listuguj<sup>42</sup>.

Certains auteurs soulignent tout de même l'existence d'autres termes pour décrire un chien.

Tableau 2. Traductions du mot *chien* en micmac, en malécite et en abénaquis.

Micmac			Maillard (-1755)	Hamel (1833)	Tenesles (1851)	Rand (1888)	Valigny (1927)	Deblois et Metallic (1979)
			<i>lem8ch</i>	<i>alimoult</i>	<i>Alamooch lunt-sum</i>	<i>ŭlŭmooch' lŭnsŭm ŭlnooāāsŭm weiāsŭmooch</i>	<i>limotj</i>	<i>lmu'j ou nmuj</i>
Malécite					Tenesles (1851)			Francis et Leavitt (2008)
					<i>alamoos lunsum</i>			<i>olomuss</i>
Abénaquis	Rasles (1691)	Aubéry (1715)	De La Brosse (1760)	Wzokhilain (1830)		Laurent (1888)	Day (1995)	Nollet-Ille (1996)
	<i>arem8s atié netémis</i>	<i>arem8s atié netémis</i>	<i>atié</i>	<i>a lem mos</i>		<i>alemos adia n-d-amis</i>	<i>alemos adia adialwassem</i>	<i>almos</i>

Nicola Tenesles, par exemple, distingue deux types de chiens dans son ouvrage de 1851 : l'*Indian dog* et l'*European dog*. Selon lui, en micmac, le premier se nommerait *lunt-sum*, tandis que ce serait le second que l'on appellerait *alamooch*<sup>43</sup>. Cette distinction entre des chiens d'Europe et d'Amérique n'a rien d'étonnant. Elle a été relevée par plusieurs autres auteurs, dont le missionnaire Louis Nicolas, qui, dans son *Histoire naturelle des Indes Occidentales* rédigée au 18<sup>e</sup> siècle, indiquait l'existence d'une différence entre « Des Chiens François et des Chiens Sauvages<sup>44</sup> ». Dans son *Codex canadensis*, Nicolas propose d'ailleurs une illustration du « chien américain » (voir figure 3), lequel les Autochtones nommaient selon lui *errars* ou *asim*.

Rand, de son côté, traduit le terme général *chien* par *ŭlŭmooch*<sup>45</sup>, mais suggère aussi une série de noms qui permettent de distinguer chaque type de chien en fonction de sa spécialité (chasse au porc-épic, aux oiseaux, aux ours,

gardien de moutons, etc.). Comme Tenesles, il relève notamment la forme *lŭnsŭm*, qu'il associe à un « ancien Indian dog », mais soulève aussi l'existence des termes *ŭlnooāāsŭm* et *weiāsŭmooch*, tous deux associés à ce qu'il appelle *An Indian's dog*<sup>46</sup> (« le chien d'un Indien<sup>47</sup> »).

Tenesles établit la même distinction en malécite qu'en micmac, en traduisant l'*Indian Dog* par *lunsum* et l'*European Dog* par *alamoos*<sup>48</sup>. Dans la langue moderne, le malécite-passamaquody, le mot *chien* se traduit encore par *olomuss* selon Francis et Leavitt<sup>49</sup>.

L'abénaquis présente aussi différents termes pour traduire le mot *chien*. Dans son dictionnaire commencé en 1691, le père Rasles propose trois traductions au mot *chien* en abénaquis : d'abord *atié*, qui pourrait renvoyer au chien américain décrit précédemment par Louis Nicolas (*asim*). La deuxième traduction qu'il propose est *arem8s*, tandis que la troisième est *netémis*, qui signifie « mon



Figure 3. Louis Nicolas, *Codex Canadensis*, f. 74. Reproduit dans François-Marc Gagnon (éd.), *The Codex Canadensis and the Writings of Louis Nicolas*. Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 245.



chien ». Cette dernière forme, en apparence bien différente, est en fait l'amalgame du pronom *net* (mon) et de la racine du mot *chien* (*émis*), qui entre dans la composition de mots complexes<sup>50</sup>. S'inspirant peut-être de Rasles, Aubéry donnait en 1715 trois traductions identiques : *arem&s*, *atié* et *netémis*<sup>51</sup>. Ces différentes formes sont encore rapportées aujourd'hui, mais, selon Gordon Day, la seconde (*adia*) serait obsolète<sup>52</sup>.

Les données présentées au tableau 2 montrent que des termes assez similaires servent à désigner un chien en micmac, en malécite et en abénaquis, ce qui révèle une certaine proximité entre ces langues. Précisons qu'historiquement, aucune norme n'a guidé la transcription de ces langues orales et que les usages propres à chaque auteur peuvent générer une certaine imprécision dans la sonorité<sup>53</sup>. Néanmoins, on peut remarquer certaines caractéristiques qui sont propres à chaque langue, ce qui témoigne de l'existence de processus évolutifs différentiels. On constate notamment qu'en abénaquis, les plus anciennes transcriptions présentent une graphie contenant la lettre *r* en début de mot, alors qu'en micmac on emploie plutôt le *l* au même endroit. Qui plus est, on note aussi une distinction quant à la terminaison : le micmac, en effet, présente généralement des finales en *-ch* ou en *-j*, tandis qu'en abénaquis et en malécite, les auteurs utilisent plutôt la consonne *s*. Enfin, on remarque aussi la présence systématique du *a-* initial dans les transcriptions en abénaquis et en malécite, tandis qu'il est plus souvent absent des diverses formes micmaques.

Cette analyse demeure toutefois limitée, puisque les sources linguistiques ne permettent pas de retracer avec autant de précision l'évolution du terme dans chacune des trois langues. Si nous disposons de données précises remontant aussi loin que la fin du 17<sup>e</sup> siècle pour l'abénaquis, nous n'avons trouvé aucune traduction en micmac antérieure à 1750. Le problème est encore plus criant avec le malécite, pour lequel la première occurrence date du milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Afin de résoudre ce problème et de raffiner encore l'analyse étymologique, il faut donc s'attarder plus longuement à l'évolution phonétique globale de chacune de ces langues. Une telle analyse permet d'identifier des tendances propres à chacune et de déterminer laquelle offre le plus de probabilité d'avoir généré, à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, le toponyme *Rimouski* et ses différentes variantes.

### L'évolution linguistique : les sons [r] et [l]

La première piste à suivre est celle que suggère le changement de graphie que l'on constate en abénaquis avec la disparition de la lettre *r* (qui renvoie au son [r] en alphabet phonétique international [API]) située en début de mot et son remplacement par le *l* ([l] en API). En effet, alors que *chien* se disait *arem&s*<sup>54</sup> à l'époque des pères Rasles (1691) et Aubéry (1715), on le prononce maintenant *almos*<sup>55</sup> en abénaquis moderne. Ce changement a déjà été souligné par Joseph Laurent, qui affirmait en 1884 que le terme *aremos* (désignant un chien) était une forme propre au *old abenakis* et se prononçait plutôt *almos* à son époque<sup>56</sup>.

Loin d'être un simple hasard, ce changement correspond à une importante transformation phonétique qui, comme l'a déjà souligné Ives Goddard, a touché l'ensemble des langues algonquiennes de l'Est au cours des derniers siècles. Goddard précise que le son guttural [r], qui était encore employé au début du 17<sup>e</sup> siècle, fut graduellement remplacé par le son [l] que l'on trouve dans la plupart des langues algonquiennes modernes<sup>57</sup>. Or, ce que les études de Goddard ne précisent pas, mais que les sources permettent de constater, c'est que cette transformation phonétique ne s'est pas produite à la même époque en micmac et en abénaquis. En effet, l'analyse globale des sources linguistiques met en évidence une disparition complète du son [r] en micmac avant la fin du 17<sup>e</sup> siècle, changement qui s'effectue plus tardivement en abénaquis – et donc probablement aussi en malécite-passamaquody.

Dans son *Histoire de la Nouvelle-France*, publiée en 1617, Marc Lescarbot présente un lexique de 107 mots tirés de la langue « souriquoise » (micmaque), parmi lesquels on trouve plusieurs occurrences de la lettre *r*<sup>58</sup>. Par contre, Lescarbot prend la peine de préciser qu'« Au regard de la prononciation, ils [les Micmacs] ont les mots forts faciles, et ne les tirent point du profond de la gorge comme font quelquefois les Hebreux, et entre les nations d'aujourd'hui les Suisses, Allemands & autres<sup>59</sup> ». Il faut donc comprendre que le son [r], lorsqu'il est utilisé, n'est que faiblement guttural. À la fin du 17<sup>e</sup> siècle, cependant, ce son [r] semble avoir été complètement remplacé par le son [l] en micmac. Dans sa *Nouvelle relation de la*



*Gaspésie* publiée en 1691, le récollet Chrestien Leclercq affirme que les « Gaspésiens » (Micmacs) se distinguaient des autres nations, dont les « Soquoqui » et les « Abénaquis », « par un langage qui leur [était] singulier<sup>60</sup> ». Leclercq, qui connaissait très bien la langue micmaque et qui prétendait avoir développé une écriture hiéroglyphique pour enseigner les mystères du christianisme à ses catéchumènes<sup>61</sup>, soutient que les Micmacs « ont beaucoup de difficulté à prononcer la lettre r, qu'ils font ordinairement sonner comme l; ainsi au lieu de dire mon pere, ils disent mon pele<sup>62</sup> ». Les écrits de l'abbé Maillard, rédigés dans les années 1750, confirment que le processus de transition est bien complété au milieu du 18<sup>e</sup> siècle. Son *Eucologe ou explication de la doctrine chrétienne en langue micmaque*, écrit en 1755, de même que son *Cahier Mikmaque contenant toutes les prières qui se disent pendant la semaine*, produit en 1759<sup>63</sup>, présentent tous deux une transcription du micmac dans lequel le *r* est totalement absent et où n'apparaissent que des *l*, comme c'est le cas dans toutes les transcriptions de sa grammaire intitulée *Cahier de langue mimak*<sup>64</sup>.

Pour ce qui est de l'abénaquis, l'évolution dans l'usage du son [r] au son [l] semble plutôt s'être effectuée vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle et le début du 19<sup>e</sup>. Comme nous avons pu le constater, l'utilisation de la lettre *r* est tout à fait commune dans les dictionnaires des pères Rasles et Aubéry et on trouve encore ce son dans le dictionnaire latin-abénaquis du jésuite de La Brosse, rédigé en 1760, de même que dans son ouvrage *Akitami kakikemesudi-*

*arenarag' auikhigan*, abécédaire religieux publié en 1770<sup>65</sup>. Il est impossible de dater avec précision le changement, qui s'est probablement effectué graduellement, mais il semble que celui-ci soit complété en 1830, date à laquelle paraît l'ouvrage *Wobanaki kimzowi awighigan* (ce qui signifie littéralement « livre d'étude de l'abénaquis ») de Pierre-Paul Osunkhirhine. Ce livre, publié par un Abénaquis de la mission de Saint-François (Odanak) qui a été missionnaire et maître d'école dans sa communauté, est en fait un manuel destiné à enseigner l'anglais et l'abénaquis aux jeunes de la mission. Il est aussi le premier ouvrage entièrement rédigé en abénaquis moderne, c'est-à-dire où la lettre *l* a systématiquement remplacé le *r*<sup>66</sup>. Osunkhirhine y propose d'ailleurs quelques traductions anglaises de termes abénaquis, parmi lesquelles on compte le mot *alemmos*, qu'il traduit par *dog*<sup>67</sup>.

Survenu tardivement, soit entre 1770 et 1830, ce changement de graphie traduisant en fait un changement phonétique a pu être constaté par plusieurs locuteurs de l'abénaquis, comme en témoigne ces propos de l'abbé Maurault en 1866 : « La lettre "R," employée autrefois si fréquemment dans leur langue, est toujours remplacée par "L", ce qui rend leur langage beaucoup plus doux<sup>68</sup>. »

En ce qui concerne le malécite, il est impossible à partir des sources d'établir l'époque précise à laquelle le son [r] fut abandonné, puisque les premiers documents de nature linguistique, qui datent du milieu du 19<sup>e</sup> siècle, utilisent seulement la lettre *l*, ce qui démontre que le son [l] s'était

alors déjà imposé. Par contre, étant donné la grande proximité qui existe aujourd'hui entre l'abénaquis et le malécite-passamaquoddy, on peut supposer que le changement s'est effectué à peu près à la même époque dans les deux langues. Cette proximité linguistique ne date d'ailleurs pas d'hier, puisqu'elle était déjà constatée au 17<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne la citation du père Jean Morain présentée précédemment. On constate aussi cette proximité dans les sources du 19<sup>e</sup> siècle, où l'on remarque des liens étroits entre ces deux groupes. En effet, on peine souvent à distinguer dans les sources les Malécites des Abénaquis, notamment parmi les individus et les familles qui fréquentaient la mission de Bécancour (Wôlinak), près de Trois-Rivières, de même que parmi ceux de la rive sud de Québec (Lévis et la Beauce) et de la réserve de Viger, près de L'Isle-Verte.

### **D'autres distinctions linguistiques : les sons [ʃ] et [s] en finale et la lettre initiale a**

La comparaison de l'évolution historique des langues nous incite donc à envisager que le toponyme *Rimouski* ne peut être d'origine micmaque, précisément en raison de la présence du *r* initial. Cette hypothèse est par ailleurs appuyée par une autre donnée linguistique : la présence constante des lettres *ch* ([ʃ] en API) dans le terme micmac désignant un chien, qui se distingue des graphies que l'on trouve en abénaquis et en malécite-passamaquoddy, qui utilisent plutôt la lettre *s* ([s] en API). Bien que le *s* ne soit pas systématiquement présent dans les différentes variantes du toponyme *Rimouski* que nous avons relevées,

il faut préciser que nous n'avons trouvé que quatre occurrences où celui-ci est écrit avec les lettres *ch* finales, dans les formes *Remouschi* et *Rimouschy*<sup>69</sup>. Notons toutefois que le son [s] demeure présent et que la finale *ch* ([S] en API) vient plutôt remplacer le son [k<sup>70</sup>]. Qui plus est, outre certaines occurrences où le *s* est tout simplement absent (par exemple dans *Remouqui*), la seule autre variante notable affectant la sonorité finale du toponyme que nous avons pu identifier est la présence de la lettre *x* dans la graphie *Arimouxy*<sup>71</sup>.

Tout comme la présence du son [r], cette absence du [ʃ] n'est pas un phénomène anodin. Dans la liste de mots gaspésiens (micmacs) proposée par Marc Lescarbot en 1617, on remarque déjà l'importance de ce son, par exemple dans la traduction qu'il donne pour le mot *bois* : *kemouch*<sup>72</sup>. S'il ne donne pas spécifiquement de traduction du mot *chien*, l'utilisation de la syllabe *mouch'* comme finale permet de supposer que le mot désignant un chien se prononçait avec une finale similaire. Ailleurs dans son ouvrage, Lescarbot donne des précisions sur cette prononciation, affirmant que lorsqu'ils prononcent le terme *savage* employé par les Français, les Micmacs « disent Chabaia, et s'appellent eux-mêmes tels, ne sachant en quel sens nous avons ce mot<sup>73</sup> ». Ceci montre bien qu'en micmac, le son [s] est absent de la prononciation dès le début du 17<sup>e</sup> siècle et que c'est le son [ʃ] qui le remplace. Écoutons encore Lescarbot spécifier, à propos de sa liste de termes micmacs : « Et pour exemple de ceci je proposeray quelques mots communs, léquels ilz prononcent

comme je les ay ici écrits : où [il] faut observer que les (ch) se prononcent non comme le X Grec, mais à la façon que nous disons chair, cheval, beche<sup>74</sup> ».

Mis ensemble, ces deux arguments linguistiques (présence des lettres *l* à la syllabe initiale et *ch* à la syllabe finale) incitent à conclure que le toponyme *Rimouski* ne peut tirer son origine de la langue micmaque et qu'il doit plutôt être attribué à l'abénaquis ou au malécite. Et puisque, aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, le territoire rimouskois était plus régulièrement occupé par les Malécites que par les Abénaquis, qui fréquentaient des territoires plus à l'ouest, nous aurions tendance à privilégier une origine malécite.

Dans ce cas, il reste encore à expliquer une dernière distorsion : celle de l'absence de la lettre *a* initiale dans *Rimouski*. Le tableau 2 montre en effet que, dans les langues malécite et abénaquise, le terme pour désigner le chien comporte toujours un *a* initial. À ce sujet, nous avons signalé dans la première partie de cet article que l'on trouve plusieurs formes du toponyme *Rimouski* dans les documents du début du 18<sup>e</sup> siècle, dont au moins trois comprennent cette voyelle initiale : *Arimousquy*, *Arimouxy* et *Arrimoustique*. De plus, nous avons montré que ces formes apparaissent seulement dans des documents rédigés par des habitants de l'endroit ou dans des actes notariés dressés en l'absence du seigneur. Dès lors, il apparaît cohérent d'envisager que le son [a] initial, prononcé par les Amérindiens, était aussi prononcé par certains des premiers habitants français de la région, mais

qu'il ait graduellement été éladé par un processus de francisation du toponyme. On aurait ainsi abandonné la forme redondante à *Arimouski*, que l'on retrouve par exemple chez le notaire Pinguet de Vaucour dans un acte qu'il dresse en 1734<sup>75</sup>, pour dire simplement à *Rimouski*<sup>76</sup>.

L'hypothèse selon laquelle le son [a] initial employé par les Autochtones serait tout simplement disparu avec le temps et l'usage de la langue française semble confirmée par l'existence, à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, d'un autre toponyme très similaire à *Rimouski*. Dans les années 1670 et 1680, on constate en effet la présence sur des cartes d'une rivière située au sud de la baie de Miramichi, dans l'actuel Nouveau-Brunswick, qui portait le nom singulier d'*Arimousquit* ou d'*Arimosquit*. La présence de ce toponyme est très furtive, car il n'apparaît que sur deux cartes. La première (figure 4) est un document manuscrit non daté et non signé, représentant l'ensemble de « l'Amérique Septentrionale ». Selon toute vraisemblance, elle aurait été dressée entre 1675 et 1681, probablement par Hughes Randin de Buily, ingénieur français qui séjourna au Canada de 1665 à 1680<sup>77</sup>, ou bien par Jean-Baptiste Franquelin, hydrographe du roi au Canada de 1671 à 1692<sup>78</sup>. La seconde (figure 5), intitulée *Partie orientale du Canada ou de la Nouvelle France*, est une carte officielle dressée par Vincenzo Coronelli et publiée à Paris en 1689 par Jean-Baptiste Nolin. Visiblement, un lien de filiation unit ces deux cartes et la présence du toponyme *Arimousquit* sur la seconde a certainement été inspirée par une lecture de la première.



Figure 4. Extrait de [anonyme], *Carte de l'Amérique Septentrionale Depuis l'embouchure de la Rivière St. Laurents jusques au Sein Mexique*, [ca. 1675-1681].

John Carter Brown Library, Map Collection, Cabinet C674/1 Ms.

lieu ne nous aide pas à éclairer l'origine et la signification de *Rimouski*, elle tend en revanche à confirmer que le terme, avec le *a* initial, était bien en usage à la fin du 17<sup>e</sup> siècle et servait à identifier, dans certaines langues autochtones de la région, un lieu ou une rivière.

#### ***Arimouski* et *Arrimoustique* : entre la terre et la rivière**

Pour compléter notre analyse étymologique, il importe maintenant de définir précisément la signification du toponyme. À partir de l'ensemble des formes et graphies que nous avons relevées dans les sources, deux options peuvent être envisagées. La première découle de la forme *Arimouski* et de tous ses dérivés (*Remouski*, *Rimouski*, etc.), tandis que la seconde est suggérée par la forme *Arrimoustique*, bien que celle-ci soit exceptionnelle. Dans le premier cas, on constate une composition formée du terme *chien* (*arimous*), auquel est adjoint le morphème *ki*, servant à identifier un lieu. En malécite moderne, Francis et Leavitt proposent dans la rubrique *land* (territoire) plusieurs exemples qui démontrent ce principe. Prenons leur explication du terme *olkomike*, qui signifie selon eux « *the land is thus, the land lies thus* » (« la terre est ainsi », « la terre est donc<sup>80</sup> »). En ce qui concerne la prononciation de la syllabe finale *ke*, les deux auteurs suggèrent que la lettre *k* se prononce comme l'anglais *kale* (donc [k] en API) et qu'il est fort (« *aspirated or tense* ») lorsque placé après une autre consonne, tandis que le *e* se prononce comme dans le mot anglais *bed* (donc [ɛ] en API<sup>81</sup>). Si nous appliquons ces règles de prononciation



Figure 5. Extrait de Vincenzo Coronelli, *Partie orientale du Canada ou de la Nouvelle France*, 1689.

BANQ-Q, Collection des cartes et plans, G/3400/1689/C672 CAR.

D'ailleurs, le toponyme ne réapparaît jamais par la suite, pas même sur les autres cartes publiées par Nolin ou Coronelli, où il est soit

simplement supprimé, soit remplacé par la rivière *Chiboucauch*<sup>79</sup>. Si cette présence d'un toponyme similaire pour identifier un autre



au toponyme *Rimouski*, il faudrait en malécite moderne écrire *olomusske* ([ɔlomuskɛ]), qui se traduirait littéralement par la « terre du chien ».

En ce qui concerne la deuxième option, il s'agit aussi d'une expression composée du mot *chien*, auquel est ajouté en finale un morphème différent : *-tique*. Si, au premier abord, cette variante peut sembler n'être qu'une erreur de transcription ou une déformation, il convient de souligner qu'elle apparaît néanmoins cohérente du point de vue linguistique, renvoyant à l'identification d'un cours d'eau. De fait, selon Francis et Leavitt, le terme désignant une rivière se traduit normalement en malécite moderne par le mot *sip*. Par contre, lorsqu'il entre dans la composition d'un mot complexe, on emploie plutôt le morphème *-toq*, placé à la fin du mot. Les deux auteurs donnent d'ailleurs comme exemple le terme bien connu *Wolastoq* (littéralement « la belle rivière »), nom donné par les Malécites à la rivière Saint-Jean qui coule au Maine, au Québec et au Nouveau-Brunswick<sup>82</sup>. Ainsi, si l'on voulait traduire en malécite moderne le toponyme *Arrimoustique*, il faudrait écrire *olomusstoq*, qui signifierait la « rivière du chien ».

Mentionnons que, dans tous les cas, le terme *chien* est employé au singulier et que toute traduction renvoyant à une « terre des chiens », ou à une « rivière des chiens » serait erronée. De même, la proposition faite par le prêtre Charles-Honoré Laverdière de traduire *Rimouski* par la « demeure » ou « maison du chien » ne peut être cautionnée, puisque le suffixe *ki* que

l'on trouve dans *Rimouski* renvoie bien à une notion territoriale et non pas résidentielle : dans ce dernier cas, il faudrait employer un autre morphème<sup>83</sup> pour arriver à représenter cette notion. À moins que Laverdière ait voulu renvoyer, par son expression, à une notion de pays où habitent ces chiens (qui ne peuvent littéralement habiter dans des maisons propres à eux), ce qui constituerait une traduction plus poétique que littérale du toponyme.

### À la recherche du chien de Rimouski

Sachant que le toponyme est d'origine malécite et qu'il signifie littéralement « terre du chien », une dernière question se pose : à quel chien fait-on référence exactement? Pourquoi les Malécites ont-ils désigné ainsi la rivière ou la région de Rimouski?

Les interprétations fournies jusqu'ici par la littérature sont de trois ordres<sup>84</sup>. Nous avons souligné précédemment que c'est Charles Guay qui, le premier, a proposé des explications quant à la signification du toponyme. Si nous avons écarté celle de la « terre à l'original », il reste que Guay proposait deux autres explications plausibles d'un point de vue étymologique. La première est celle qu'il attribue à Laverdière, qui suggère la présence dans les forêts du Bas-Saint-Laurent de « plusieurs tannières habitées par des animaux sauvages, ressemblants beaucoup à [de]s chiens ». L'autre hypothèse avancée par Guay, qu'il affirme détenir « de la bouche même des micmacs » qu'il a fréquentés, postule que le toponyme signifie « rivière de chien » et qu'il serait lié à la « mauvaise humeur » des Amérindiens, qui devaient être incapables d'attein-

dre le littoral en canot à marée basse. La troisième et dernière explication est fournie par la Commission de toponymie du Québec, qui propose que la présence de phoques à l'embouchure de la rivière Rimouski serait à l'origine du toponyme : « nous croyons que les phoques, aussi appelés loups marins ou chiens marins à une certaine époque, s'y rassemblaient en grand nombre, d'où la signification de la terre ou du pays des chiens marins. Aujourd'hui encore, il est fréquent d'en voir au parc national du Bic situé à proximité<sup>85</sup>. »

Toutes ces explications soulèvent certains problèmes. Celle liée à la contrariété suscitée chez les Amérindiens par le retrait de l'eau à marée basse semble la plus farfelue et la moins convaincante. D'abord, elle postule la dominance d'une graphie très rare du toponyme : celle de « rivière de chien », dérivée d'*Arrimoustique*. De même, comme nous l'avons démontré, l'origine micmaque du toponyme doit être écartée. Mais surtout, il est loin d'être évident que la présence d'un estran ait constitué un obstacle au déplacement des Amérindiens, qui, à marée basse, pouvaient très bien porter leurs canots sur le fleuve asséché. De plus, le fait d'associer le chien à un caractère péjoratif ou vexatoire n'est pas cohérent avec la culture autochtone, notamment celle des groupes nomades. Contrairement aux Européens, ces groupes vouaient un grand respect à leurs chiens et, comme le souligne Denys Delâge, leur « accordaient [...] une puissance d'esprit percutante<sup>86</sup> ». Soyons néanmoins indulgents et acceptons comme des excuses les propos de Guay, qui affirmait proposer cette hypothèse « sous toute réserve<sup>87</sup> ».

Quant à l'explication attribuée à Laverdière, postulant la présence d'animaux sauvages ressemblant à des chiens dans la région de Rimouski, elle provient d'une personne qui n'a jamais fréquenté ni la région ni les Amérindiens qui l'habitaient. Par ailleurs, le terme qui entre dans la composition de *Rimouski* (*arimous*) désigne probablement une race de chien d'origine européenne – que les Amérindiens distinguaient du chien américain (appelé *lunsum* en malécite et *luntsum* en micmac<sup>88</sup>). Le terme désigne aussi un chien au singulier, en plus de renvoyer à un « territoire » et non à une « habitation ». Bref, plusieurs incongruités linguistiques nous incitent à écarter également cette interprétation.

Enfin, l'explication qui associe le chien au phoque, que l'on appelait communément « loup marin » aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles – et parfois aussi « chien marin<sup>89</sup> » –, pose elle aussi certains problèmes. D'abord, elle suppose une présence assez considérable de phoques à cette époque dans la rivière Rimouski, alors qu'aujourd'hui on n'en voit que rarement<sup>90</sup>. Il est toutefois probable qu'avant l'établissement des moulins de la Price Brother and Co. sur la rivière et la modification du littoral au centre-ville au début du 20<sup>e</sup> siècle, les phoques communs fréquentaient l'estuaire de la rivière Rimouski en plus grand nombre. On rapporte en effet la présence de plusieurs îles dans la rivière à cette époque<sup>91</sup>, qui pourraient bien avoir constitué des sites propices à la mise bas des phoques. Cependant, aucun témoignage historique ne laisse croire que la baie de Rimouski ait déjà été un site particulièrement fréquenté par cet animal, comme

Tableau 3. Traductions du mot *phoque* en micmac, malécite et abénaquis.

Micmac	Leclerc (1691)	Hamel (1833)	Rand (1888)	Valigny (1927)	Deblois et Metallic (1979)
loup marin phoque/seal	<i>metauh</i> <i>oùaspous</i>	<i>Washpoo</i>	<i>wöspoo</i>	<i>oaspo</i>	<i>waspu</i>
Malécite					Francis et Leavitt (2008)
loup marin phoque/seal					<i>ahkiq</i>
Abénaquis	Rasles (1691)	Aubéry (1715)	De La Brosse (1760)	Wzokhilain (1830)	Nollet-Ille (1996)
loup marin phoque/seal	<i>akik8</i>	<i>akkik8</i>	<i>akkiku</i>	<i>ak ikw</i>	<i>akigw</i>

le sont la baie du Bic et la Pointe Mitis, ce qui aurait alors justifié d'attribuer au lieu un nom soulignant sa présence notable.

L'hypothèse pose aussi quelques problèmes du point de vue linguistique. Elle suppose en effet que la synonymie qui existe en français entre le phoque commun (*phoca vitulina*), le loup marin et le chien existe aussi (ou ait existé au 17<sup>e</sup> siècle) dans les langues algonquiennes. Or, comme le montre le tableau 3, les différents termes employés pour désigner le loup marin ou le phoque dans ces langues ont peu évolué au fil du temps et ne présentent aucune similarité avec les termes désignant un chien (voir tableau 2) ni avec le toponyme *Rimouski*<sup>92</sup>. Qui plus est, Chrestien Leclercq affirmait en 1691 à propos des Gaspésiens (Micmacs) qu'ils faisaient une nette distinction entre le phoque et le loup marin : « Ces loups marins s'appellent *Metauh*, pour les distinguer d'avec les [phoques] communs, qui s'appellent *Oùaspou*<sup>93</sup> ».

Autre problème : s'il était assez courant avant la fin du 18<sup>e</sup> siècle d'employer en français l'expression *chien marin* comme synonyme de *loup marin*, cette équivalence n'était toutefois pas partagée par tous. Les naturalistes européens, en effet, étaient loin d'être unanimes sur le fait que « chien marin » ou « chien de mer » désignait un « loup marin », c'est-à-dire ce que nous appelons aujourd'hui le phoque commun. C'est d'ailleurs ce que souligne le jésuite Pierre Laure, en parlant de la chasse au « loup marin » pratiquée par les Amérindiens dans l'estuaire du Saint-Laurent vers 1730 :

*Jusqu'apresent, du moins que je sache on n'a parlé de ce poisson [du loup marin] qu'en passant. Quelques uns semblent le confondre avec le chien marin ou Requin ce qui est tres different. Le chien marin, il est vrai, a assez la figure du loup marin. Un nez plat et noir de gros yeux ronds et saillants des levres epaisses et grisatres un museau oblong une gueule fendue jusqu'aux oreilles presque imperceptibles, des barbes comme un chat mais outre que le chien est*

plus guerrier et tres a craindre c'est qu'il a la peau toute dentelié de sorte que sechée elle ne sauroit servir qu'a pollir les ouvrages de sculpture de tour et de menuiserie<sup>94</sup>.

Laure n'est pas le seul à distinguer le chien marin du loup marin : avant l'apparition de la nomenclature zoologique linnéenne, dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle, plusieurs naturalistes associaient en effet le « chien marin » ou le « chien de mer » à un poisson ou à un requin, souvent la grande roussette (voir figures 6 et 7). Antoine Furetière, par exemple, écrit en 1690 dans son *Dictionnaire universel* que le « Chien de mer ou marin, est un poisson long & à museau pointu, qui a des dents. En latin *galeus*. Le grand *chien de mer*, qu'on appelle *canis carcharia*, a quatre ou cinq rangs de dents à chaque maschoire, dont quelques-unes ont un pouce de long, & sont extremement rudes, trenchantes & pointuës<sup>95</sup> ». Cet animal particulier se retrouvait dans le Saint-Laurent au 17<sup>e</sup> siècle<sup>96</sup> et, selon le jésuite Aubéry, les Abénaquis l'appelaient au 18<sup>e</sup> siècle *sigarandi*<sup>97</sup>. Nicola Tenesles note l'existence de termes similaires en malécite (*segulate*) et en micmac (*se ku-lah-te*) pour désigner ce qu'il appelle le « *dog-fish*<sup>98</sup> ». Il rapporte toutefois des termes différents pour désigner le requin (*shark*) : *sahpe-demake* (malécite) et *sabbede-maqu* (micmac). En d'autres mots, il ne semble y avoir aucun consensus sur l'appellation de ces différents animaux. La synonymie entre *chien de mer* et *phoque commun* n'était pas aussi évidente aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, ni en français ni dans les langues autochtones.

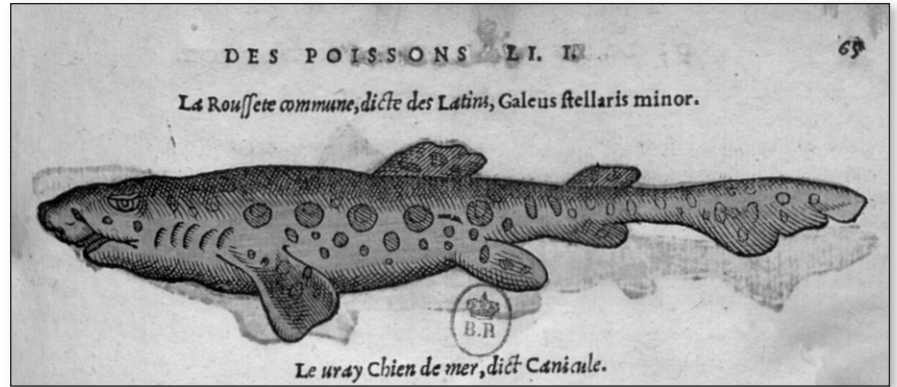


Figure 6. « Le vray chien de mer, dicté Canicule ». Extrait de Pierre Belon, *La Nature et diversité des poissons, avec leurs pourtraicts représentés au plus près du naturel*, Paris, C. Estienne, 1555, p. 65.

Source : BNF, département Estampes et photographie, 4-JB-55, [en ligne], [http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b550056516/f113.item]. (Consulté le 20 septembre 2017).

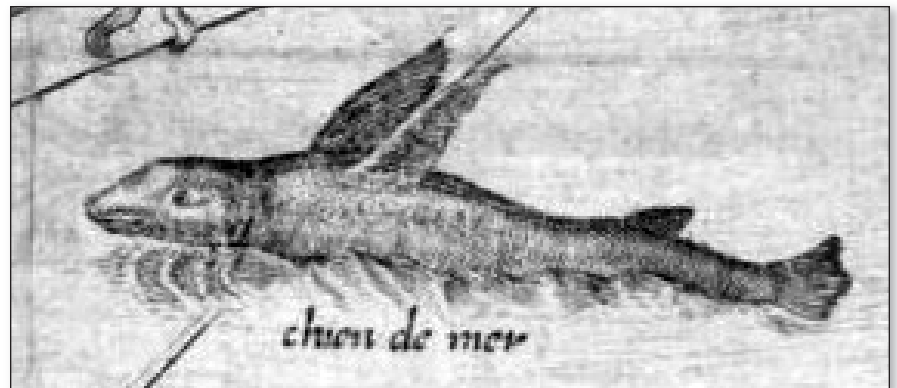


Figure 7. « Chien de mer ». Extrait de Samuel de Champlain, *Carte géographique de la Nouvelle Franse*, 1612.

BAnQ, [en ligne], [http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0003816241]. (Consulté le 20 septembre 2017).

Pour admettre l'explication voulant que le toponyme *Rimouski* ait désigné un lieu où l'on trouvait beaucoup de phoques communs ou de chiens marins, il faudrait donc envisager que les Amérindiens aient traduit dans leur propre langue un toponyme dont la signification était d'abord française. Cette hypothèse ne peut toutefois pas être écartée, puisque le phénomène semble s'être produit en abénaquis,

qui comporte aujourd'hui un terme spécifique désignant le chien de mer. En effet, Gordon M. Day rapporte dans son dictionnaire abénaquis-anglais l'existence du mot *zobagwialemos*, qu'il décrit comme un synonyme d'*akigw*, qui désigne un phoque (*seal*). Et il précise que ce second terme est une traduction signifiant « *literally a sea dog*<sup>99</sup> ».



Si cette dernière hypothèse semble la plus crédible parmi celles proposées jusqu'ici, il en est une dernière qui nous est apparue au fil de nos recherches et qui serait aussi plausible. Cette interprétation, qui tient compte du changement d'appellation survenu dans les années 1680 (lorsque le toponyme *Rimouski* est apparu pour désigner la rivière « appelée Mitis ou autrement des Isles St Barnabé »), repose sur le principe qu'en dépit du changement de toponyme, il pourrait exister une certaine continuité dans la désignation des lieux. Elle repose aussi sur l'admission du principe de la polysémie du langage, c'est-à-dire que les termes employés pour construire des toponymes peuvent avoir des sens figurés. Ainsi, le chien dont il est question dans le toponyme *Rimouski* pourrait bien renvoyer à une autre réalité qu'à un simple canidé.

Pour commencer, il convient d'étudier la signification du toponyme antérieur : celui de *Mitis*. Généralement attribué au micmac, ce terme serait, selon la Commission de toponymie du Québec, un dérivé de la locution *Miti Sipo*, signifiant littéralement « rivière de peuplier<sup>100</sup> ». Cette information est visiblement tirée des notes du père Pacifique de Valigny, qui écrit dans son *Pays des Micmacs* qu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, ces derniers nommaient *Miti Sipo* le village de Métis (aujourd'hui Métis-sur-Mer). Par contre, Valigny précise que « Les vieilles cartes donnent Mitis, non Métis » et il propose une autre traduction : « Mitis en malécite, comme mititj en micmac, est le diminutif de miti. » En d'autres mots, l'ajout d'un *s* final (qui constitue un diminutif) au mot *miti* signifierait « petit peuplier<sup>101</sup> ».

L'explication de Valigny n'est toutefois pas tout à fait claire et il est difficile de savoir s'il attribue l'origine du toponyme au micmac ou au malécite. Mais surtout, il est difficile de savoir s'il considère que le toponyme *Mitis* est une forme tronquée de *Miti Sipo* (dont seul le *s-* de *sipo* aurait été conservé), signifiant « rivière au peuplier », ou s'il suggère que *Mitis* serait plutôt un terme complet, signifiant « petit peuplier » et constituant une épithète que l'on peut accoler au nom *rivière*. Quoi qu'il en soit, et même si les deux options qu'il propose sont attestées par d'autres sources<sup>102</sup>, il demeure que, dans un cas comme dans l'autre, *Mitis* renvoie clairement à la présence de peupliers, qu'ils soient situés près d'une rivière ou simplement petits.

Cependant, contrairement à la plupart des langues, le malécite n'utilise pas seulement le terme *mit* (ou *miti* selon Valigny) pour désigner le peuplier. On trouve en effet dans le *Passamaquoddy-Maliseet Dictionary* de Francis et Leavitt quatre entrées différentes qui renvoient à cet arbre, chacune désignant des réalités bien distinctes. Selon les auteurs, *mit* désignerait spécifiquement le peuplier à grandes dents (*populus grandidentata*), tandis que le peuplier baumier (*populus balsamifera*) ou peuplier noir serait plutôt désigné par le terme *ewepipoq*. Les auteurs précisent aussi que l'écorce du peuplier se nomme *mitiyasq*, puis ils ajoutent que le terme *olomussis*, qui signifie normalement « petit chien » (« puppy »), désigne aussi un « bud of balsam poplar (*Populus balsamifera*, also known as balm of Gilead or sticky willow<sup>103</sup>). » Ainsi, le bourgeon du peuplier baumier, gommeux et aromatique, porterait

le nom de *petit chien* (*olomussis*), si bien qu'en malécite, le toponyme *Rimouski* pourrait aussi signifier la « terre aux bourgeons de peupliers baumiers ». Le cas échéant, cependant, la forme complète serait *olomussiski* et il faudrait que le diminutif final *-is* ait été abandonné pour donner le toponyme *Aremouski*, puis *Rimouski*.

Précisons que le peuplier baumier est l'un des feuillus les plus répandus sur le territoire québécois, celui dont l'aire de peuplement s'étend d'ailleurs le plus loin au nord (jusqu'au 58<sup>e</sup> parallèle). Cet arbre pousse généralement en milieu humide, sur les berges ou dans les lits desséchés des rivières. La résine de ses bourgeons est notamment reconnue pour ses vertus anti-inflammatoires, antiseptiques et analgésiques. Son utilisation médicinale par certains groupes autochtones est bien documentée et elle entre encore aujourd'hui dans la fabrication de médicaments, dont des sirops pour soulager le rhume et la toux, ainsi qu'un célèbre onguent : le « Baume de Gilead<sup>104</sup> ». Ceci pourrait donc signifier que les Amérindiens se procuraient de la résine de peuplier baumier aux abords de la rivière Rimouski<sup>105</sup>.

En somme, les termes *Mitis* et *Rimouski* pourraient très bien renvoyer tous les deux à la présence de peupliers sur les berges de la rivière, ce qui rendrait logique la succession d'un toponyme à l'autre dans les années 1680.

Qui plus est, cette interprétation permet même d'envisager de nouvelles hypothèses de recherche. Se pourrait-il, par exemple, que le changement de toponyme témoigne d'une transformation

dans l'occupation autochtone du territoire au 17<sup>e</sup> siècle? On peut en effet envisager que les Malécites, commençant à occuper plus régulièrement la région du Bas-Saint-Laurent à cette époque, aient choisi d'accoler un nouveau nom à la rivière située vis-à-vis de l'île Saint-Barnabé, un nom distinctif qui n'avait de signification que dans leur langue<sup>106</sup>. Ou encore, pourquoi ne pas envisager que la substitution du toponyme *Mitis* par celui de *Rimouski* révèle une volonté, par les Malécites, de prendre symboliquement possession d'un territoire que fréquentaient aussi d'autres groupes autochtones (Micmacs et Montagnais, notam-

ment). Enfin, il se pourrait aussi que ce changement témoigne simplement d'un resserrement des liens entre Français et Malécites dans la région, ce qui aurait permis à un toponyme en usage depuis longtemps de s'imposer officiellement dans la toponymie française.

Au final, nous sommes aujourd'hui en mesure de déterminer que le toponyme *Rimouski* n'est pas d'origine micmaque, mais plutôt malécite, qu'il est entré dans le discours français dans le dernier quart du 17<sup>e</sup> siècle et qu'il signifie visiblement la « terre du chien », voire peut-être la « terre aux bourgeons de peupliers

baumiers », mais certainement pas la « terre à l'original ». Malheureusement, nous arrivons avec cette information aux limites de ce que les sources écrites peuvent nous apprendre. Pour pousser plus loin la recherche, il faudrait maintenant se tourner du côté de la tradition orale des habitants de la région, Eurocanadiens comme Malécites, même Micmacs. Peut-être celle-ci permettrait-elle d'en apprendre davantage sur ce toponyme et son histoire, qui conservent encore certains mystères? Peut-être un jour parviendrons-nous à découvrir quel chien se cache à Rimouski!



ÉTUDIER DES ENJEUX  
SOCIAUX CONCRETS.

UNE AUTRE FAÇON  
DE SE DÉMARQUER.

**UQAR**

Le DESS en développement régional et territorial,  
pour orienter le changement social.

[www.uqar.ca/programmes/3609](http://www.uqar.ca/programmes/3609)

## Notes

- 1 Les auteurs tiennent à remercier Christine Portelance, Catherine Broué et Kurt Vignola pour leurs lectures attentives et leurs judicieux conseils, qui ont permis de peaufiner les deux parties de cet article.
- 2 Géographe de formation, Philippe Charland est chargé de cours en histoire des Autochtones à l'Université du Québec à Montréal et professeur de géographie au Cégep du Vieux Montréal. Il est aussi spécialiste de la langue abénaquise, qu'il enseigne depuis plusieurs années dans les communautés abénaquises d'Odanak et de Wôlinak, de même qu'à Montréal.
- 3 Professeur d'histoire à l'Université du Québec à Rimouski, Maxime Gohier est spécialiste de l'histoire des Autochtones sous les régimes français et britannique. Il est aussi administrateur à la Société rimouskoise du patrimoine et président de la firme de consultants en histoire Mémoire Historiens.
- 4 Chercheur indépendant et administrateur à la Société rimouskoise du patrimoine et au Comité du patrimoine du Bic, Alain Ross a œuvré comme illustrateur spécialisé en patrimoine pour le Musée d'archéologie du Bas-Saint-Laurent, le Groupe de recherches en histoire du Québec rural et la firme Ethnoscop, consultants en archéologie et patrimoine.
- 5 Voir *L'Estuaire*, n° 76 (2016), p. 6-21.
- 6 Peter Bakker, "The Language of the Coast Tribes is Half Basque": A Basque-American Indian Pidgin in Use Between Europeans and Native Americans in North America, ca. 1540-ca. 1640", *Anthropological Linguistics*, vol. 31, nos 3-4, 1989, p. 117-147. Voir aussi Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, Adrian Perier, 1617, p. 783.
- 7 René Bélanger, *Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971; Peter Bakker, "The Language of the Coast Tribes is Half Basque"; *Idem*, « La traite des fourrures et les noms de tribus : quelques ethnonymes amérindiens vraisemblablement d'origine basque dans le Nord-Est », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 24, n° 3 (1994), p. 17-24; Charles Martijn, « Gepèg (Québec) : un toponyme d'origine micmaque », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 21, n° 3, 1991, p. 51-64; Frank R. Hamlin, « L'origine du nom de lieu Gaspé : témoignages et hypothèses », *Onomastica Canadiana*, vol. 77, n° 2, 1995, p. 81-106; Miren Egaña Goya, "Basque Toponymy in Canada", *Onomastica Canadiana*, vol. 74, n° 2, 1992, p. 53-74; *Idem*, « Les toponymes basques au Québec », *Le naturaliste canadien*, vol. 119, n° 3, 1995, p. 54-57.
- 8 Voir la description qu'en donne Lescarbot (Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, p. 893). À noter qu'en basque, *orignac* signifie « cerfs » (au pluriel). Qui plus est, en ce qui concerne le mot *chien*, celui-ci se traduit par *txakur*, *zakur* ou *xacur* en basque.
- 9 Nelson-Martin Dawson, *Feu, fourrures, fléaux et foi foudroyèrent les Montagnais : histoire et destin de ces tribus nomades d'après les archives de l'époque coloniale*, Sillery, Septentrion, 2005.
- 10 Jean-Charles Fortin (dir.), *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 87-91.
- 11 Voir Peter Bakker, « La traite des fourrures et les noms de tribus : quelques ethnonymes amérindiens vraisemblablement d'origine basque dans le Nord-Est », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 24, n° 3, 1994, p. 22.
- 12 Joseph-Anselme Maurault, *Histoire des Abénakis depuis 1605 jusqu'à nos jours*, Sorel, La Gazette de Sorel, 1866, p. 4.
- 13 Voir notamment Emerson W. Baker, "Finding the Almouchiquois: Native American Families, Territories, and Land Sales in Southern Maine", *Ethnohistory*, vol. 51, n° 1, 2004, p. 79.
- 14 Voir notamment Harold Prins, "Micmacs and Maliseets in the St. Lawrence River Valley", dans William Cowan, *Actes du dix-septième congrès des Algonguinistes*, Ottawa, Carleton University, 1986, p. 263-278; Serge Goudreault, « Les Micmacs au Bas-Saint-Laurent, du 16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle », *L'Estuaire*, n° 75, 2015, p. 44-58.
- 15 Le Febvre de La Barre, « Procès-verbal de la visite effectuée par La Barre et Dutast dans le Bas Saint-Laurent », 20 mai 1684, Archives nationales d'outre-mer (France), Archives des colonies, série C11A, vol. 6, f. 252.
- 16 « Relation de 1676-1677 », dans Ruben G. Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and explorations of the Jesuit missionaries in New France, 1610-1791*, Cleveland, Burrows Bros & Co., 1896-1901, vol. 60, p. 262-270.
- 17 Ives Goddard, "Eastern Algonquian Languages", *Handbook of North American Indians*, Washington, Smithsonian Institution, vol. 15, 1978, p. 70.
- 18 *Idem*, "Central Algonquian Languages", *Handbook of North American Indians*, Washington, Smithsonian Institution, vol. 15, 1978, p. 583.
- 19 Ives Goddard, "Eastern Algonquian languages", p. 70.
- 20 Marc Lescarbot, par exemple, affirme en 1617 : « noz Souriquois et Etechemins n'entendent point les Armouchiquois, ni ceux-ci les Iroquois : bref chaque peuple est divisé par le langage » (*Histoire de la Nouvelle-France*, p. 661).
- 21 Micheline D. Johnson, « Maillard (Maillart, Mayard, Mayar), Pierre », *Dictionnaire biographique du Canada* (désormais DBC), [en ligne], [http://www.biographica.ca/fr/bio/maillard\_pierre\_3f.html]. (Consulté le 19 septembre 2017.) Voir aussi Victor Egon Hanzeli, *Missionary Linguistics in New France: A Study of Seventeenth- and Eighteenth-Century Descriptions of American Indian Languages*, The Hague, Mouton de Gruyter, 1969, p. 29.



- 22 Pierre Maillard, *Cahier de la langue mimak [sic] rédigée par les soins de Monsieur Maillard, ancien missionnaire*, sans date [ca. 1760], manuscrit, transcription de l'original par Joseph Bellenger, Archives de l'Archidiocèse de Québec [ci-après AAQ], 8 UZ, 154 p. Voir aussi Joseph M. Bellenger, *Grammar of the Mikmaq Language of Nova Scotia Edited from the Manuscript of the Abbé Maillard*, New York, Cramoisy Press, 1864; et Thomas Wood, *An Essay Towards Bringing the Savage Indian Mickmak Language to be Learnt Grammatically*, 27 juillet 1766, photocopie d'un manuscrit, BANQ-R, P9, boîte 34 (texte traduit par Wood à partir des écrits de Maillard).
- 23 Joseph Hamel, « Vocabulaire de quelques mots de la langue micmaque, rassemblés par Joseph Hamel, durant son expédition à la Baie des Chaleurs en 1833 », dans *Appendice au XLV<sup>e</sup> volume des Journaux de la Chambre d'assemblée de la province du Bas-Canada, session 1835-6*, Québec, Frechette & Co., 1836, Appendice BB.
- 24 Silas Tertius Rand, *Dictionary of the Language of the Micmac Indians*, Halifax, Nova Scotia Printing Company, 1888.
- 25 Mario Mimeault, « Le "Vocabulaire Micmac" de Joseph Hamel. L'histoire d'une cueillette de données linguistiques. Partie 1 : Contexte linguistique et milieu de vie », *L'Estuaire*, vol. 26, n° 2, 2001, p. 11.
- 26 Nicola Tenesles, *The Indian of New-England, and the North-Eastern Provinces: a Sketch of the Life of an Indian Hunter, Ancient Traditions Relating to the Etchemin Tribe, their Modes of Life, Hunting, &c*, Middletown, Charles H. Penton, 1851, p. 12.
- 27 Sébastien Rasles, *Dictionary of the Abenaki Indian Language*, 1691, manuscrit conservé à la bibliothèque Houghton de l'Université Harvard, MS Fr 13, [en ligne], [http://iif.harvard.edu/manifests/view/drs:21568178\$1i]. (Consulté le 19 septembre 2017.)
- 28 Thomas M. Charland, « Rale (Râle, Rasle, Rasles), Sébastien », *DBC*, [en ligne], [http://www.biographi.ca/fr/bio/rale\_sebastien\_2F.html]. (Consulté le 19 septembre 2017.)
- 29 Micheline D. Johnston, « Aubery (Auberi, Aubry), Joseph (Jacques) », *DBC*, [en ligne], [http://www.biographi.ca/fr/bio/aubery\_joseph\_3F.html].
- 30 Joseph Aubéry, *Dictionnaire françois-abnaquis*, 1715, et *idem, Dictionnaire abnaquis-françois*, 1715, manuscrits conservés au Musée des Abénakis à Odanak.
- 31 Jean-Baptiste de La Brosse, *Radicum Wabanakaerum Sylvae Collecta a J. B. Nudenaus*, 1760, manuscrit conservé au Musée des Abénakis à Odanak. Léo-Paul Hébert, « La Brosse, Jean-Baptiste de », *DBC*, [en ligne], [http://www.biographi.ca/fr/bio/la\_brosse\_jean\_baptiste\_de\_4F.html]. (Consulté le 19 septembre 2017.)
- 32 Joseph-Étienne Guinard, par exemple, écrivait dans *Les noms indiens de mon pays* (Montréal, Rayonnement, [1960], p. 155) : « Je n'accepte pas l'opinion de ceux qui traduisent Rimouski, par "terre de l'original". Pour leur donner raison, il faudrait écrire : mousaki : (algonquin) ou mousaski (cris). »
- 33 Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, 1617, p. 893. Dans le texte, Lescarbot parle de « l'Ellan lequel ils appellent *Aptaton* ». Or, le pronom « ils » semble renvoyer de façon générale aux « Sauvages par toutes les Indes occidentales » qui pratiquent la chasse à cet animal.
- 34 Joseph Hamel, « Vocabulaire de quelques mots de la langue micmaque », p. BB-176; Tenesles, *The Indian of New-England*, p. 11; Silas Tertius Rand, *Dictionary of the Language of the Micmac*, p. 154; et Albert D. Deblois et Alphonse Metallic, *Micmac Lexicon*, [s. l.], [sans éditeur], 1979, p. 109.
- 35 Sébastien Rasles, *Dictionary of the Abenaki Indian Language*, f. 366; Nicola Tenesles, *The Indian of New-England*, p. 11; Gordon M. Day, *Western Abenaki Dictionary*, vol. 2 (*English-Abenaki*), Hull, Musée canadien des Civilisations, 1995, p. 254; et Monique Nolett-Ille, *Vocabulaire français-abénakis*, Odanak, Centre éducatif et culturel Wanaskaodemek, 1996, p. 34.
- 36 « Moose », *Online Etymology Dictionary*, [en ligne], [http://www.etymonline.com/index.php?term=moose]. (Consulté le 19 septembre 2017.)
- 37 Déjà en 1663, le jésuite Henri Nouvel soulignait à grand trait que l'original était le gibier de prédilection dans la région (« Relation de 1663-1664 », dans Thwaites, *JR*, vol. 48, p. 282-288 et vol. 49, p. 16-22).
- 38 Pierre Maillard, *Cahier de la langue mimak [sic]*, p. 8. Joseph Bellenger, *Grammar of the Mikmaq Language*, p. 12; Thomas Wood, *An Essay Towards Bringing the Savage Indian Mickmak Language*, p. 12-13.
- 39 Joseph Hamel, « Vocabulaire de quelques mots de la langue micmaque », p. BB-174.
- 40 Pacifique de Valigny, *Recueil d'expressions et mots micmacs*, 1927, BANQ-R, P9, S16, SS1, P5 (fonds des pères capucins), f. 90.
- 41 *Mikmaq Online Dictionary* [en ligne], [http://www.mikmaqonline.org/servlet/dictionaryFrameSet.html?arg0=dog&method=searchFromEnglish]. (Consulté le 20 septembre 2017.)
- 42 Albert Deblois et Alphonse Metallic, *Micmac Lexicon*, p. 73.
- 43 Nicola Tenesles, *The Indian of New-England*, p. 12.
- 44 Voir Louis Nicolas, *Histoire naturelle ou la fidele recherche de tout ce qu'il y a de rare dans les Indes Occidentales*, BNF, Manuscrit, Fr-24225, f. 67-69. Voir aussi Denys Delâge, « "Vos chiens ont plus d'esprit que les nôtres" : histoire des chiens dans la rencontre des Français et des Amérindiens », *Les Cahiers des dix*, n° 59, 2005, p. 179-215.
- 45 Silas Tertius Rand souligne que ce terme micmac se distingue de son équivalent ojibwé (*animosk*) et cris (*atim*) (*Dictionary of the Language of the Micmac*, p. 88).
- 46 *Ibid.*

- 47 Rand précise que les sons qu'il transcrit sont orthographiés de façon à se prononcer comme en anglais, c'est-à-dire que les lettres *ch* sont prononcées comme dans *church* et que le *ü* se prononce comme dans *tüb* (bain) (*ibid.*, p. ii). On note une faute de typographie au mot anglais *tüb*, qui devrait s'écrire *tub*.
- 48 Nicola Tenesles, *The Indian of New-England*, p. 12.
- 49 David A. Francis et Robert M. Leavitt, *A Passamaquoddy-Maliseet Dictionary / Peskotomuhkati Wolastoqewi Latuwewakon*, Orono/Fredericton, University of Maine Press/Goose Lane Editions, 2008, p. 823. Dans cette dernière graphie, le *o* se prononce comme dans le mot anglais *apron*, le *u* comme dans *sue* et le *s* comme dans *sip*. Quant au *l* et au *m*, ils ont la même sonorité qu'en anglais (*ibid.*, p. 11-12).
- 50 Sébastien Rasles, *Dictionary of the Abenaki Indian Language*, f. 112.
- 51 Joseph Aubéry, *Dictionnaire français-français*, f. 150.
- 52 Gordon M. Day, *Western Abenaki Dictionary (English-Abenaki)*, vol. 2, p. 114; voir aussi Joseph Laurent, *New Familiar Abenakis and English Dialogues: The First Ever Published on the Grammatical System*, Québec, Léger Brousseau, 1884, p. 35; et Monique Nolet-Ille, *Vocabulaire français-abénakis*, p. 9.
- 53 L'alphabet phonétique n'existait pas aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, si bien que les auteurs utilisaient chacun leurs propres graphies pour transcrire les mots qu'ils entendaient prononcer par les Autochtones. Pour éviter toute confusion, nous signalons par des guillemets (« ») les graphies des auteurs et par des crochets ([ ]) les sons, tels qu'établis par l'alphabet phonétique international (API).
- 54 Le chiffre 8 est fréquemment employé aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles par les missionnaires qui transcrivent des mots en langues autochtones pour représenter le son que produit en français la syllabe ou ([u] en API ou la semi-voyelle [w]). Le signe original inscrit dans les manuscrits, qui renvoie à une abréviation grecque, est en fait la ligature d'un omicron surmonté d'un upsilon (ϖ), ce qui donnait un 8 ouvert en haut. Les imprimeurs employaient toutefois le chiffre 8 pour le représenter (Paul-André Dubois, « Marc-Antoine Charpentier chez les Abénaquis ou la petite histoire d'une *Chanson des Bergers* au Nouveau-Monde », *Études d'histoire religieuse*, vol. 72, 2006, p. 67).
- 55 Monique Nolet-Ille, *Vocabulaire français-abénakis*, p. 9.
- 56 Joseph Laurent, *New Familiar Abenakis and English Dialogues: The First Ever Published on the Grammatical System*, Québec, Léger Brousseau, 1884, p. 219.
- 57 Yves Goddard, « Eastern Algonquian Languages », p. 75.
- 58 Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, p. 739-740 et 781-782. Selon le linguiste Peter Bakker, cette présence importante de la lettre *r* découlerait entre autres de la forte influence de la langue basque sur le micmac du début du 17<sup>e</sup> siècle : « *Most of the words are easily traceable to Micmac, but a number of the words have always remained enigmatic to Algonquianists. Most of these words turn out to be Basque. Form and meaning are the same as in Basque, and there is no convincing equivalent in modern Micmac or other Algonquian or Iroquoian languages* » (Peter Bakker, « 'The Language of the Coast Tribes is Half Basque' », p. 129). Ceci signifierait que la transition du son [r] au son [l] en Micmac aurait été complétée avant même le début du 17<sup>e</sup> siècle et que les rares mots que les missionnaires transcrivaient encore avec la lettre *r* au début du 17<sup>e</sup> étaient d'origine basque.
- 59 Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, p. 738.
- 60 Chrestien Leclercq, *Nouvelle relation de la Gaspésie*, édition critique préparée par Réal Ouellet, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999 [1691], p. 334-335.
- 61 Sur l'écriture hiéroglyphique, voir Pierre Déléage, « L'écriture attachée des Mi'kmaq, 1677-1912 », *Acadiensis*, vol. 42, n° 1, 2013, p. 3-36; et G. M. Dumas, « Le Clercq, Chrestien », *DBC*, [en ligne], [[http://www.biographi.ca/fr/bio/le\\_clercq\\_chrestien\\_1f.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/le_clercq_chrestien_1f.html)]. (Consulté le 20 septembre 2017.)
- 62 Chrestien Leclercq, *Nouvelle relation de la Gaspésie*, p. 334-335.
- 63 Pierre Maillard, *Cahier mikmaq contenant toutes les prières qui se disent pendant la semaine*, 1755, manuscrit original, AAQ, 10 UZ, 290 p.; *idem*, (*Eucologe*) ou *explication de la doctrine chrétienne en langue micmaque*, 1759, manuscrit original, AAQ, 11 UZ, 350 p.
- 64 Pierre Maillard, *Cahier de langue mimak*, ca. 1756. Voir les autres documents cités ci-haut, à la note 18.
- 65 Jean-Baptiste de La Brosse, « *Radicum Uabanakaerum Sylva* » et *Akitami kakikemesudi-arenarag' auikhigan, Messiu Arenâbak Uâbanaké uiak uitsi Pêpâmkamigék éitsik, kisittunêsa Jan Baptist Nudenans, mekazeusset nege u-d-Aresigâtegui Patrihansa*, Québec, Brown et Gilmore, 1770.
- 66 Pial Pol Wzokhilain [Pierre-Paul Osunkhirhine], *Wobanaki kimzowi awighigan*, Boston, Crocker and Brewster, 1830, p. 50.
- 67 *Ibid.*
- 68 Joseph-Anselme Maurault, *Histoire des Abénakis*, p. 37. Voir aussi Gordon M. Day, « From 'A Saint Francis Abenaki Vocabulary' », p. 86.
- 69 La graphie *Remouschi* se trouve dans deux actes de concession dressés le 4 août 1711 par le notaire Louis Chambalon (BAnQ-Q, CN301, S58), tandis que la graphie *Rimouschy* se retrouve dans les registres de paroissiaux sous la plume des missionnaires Brouillard et Barbel, dans les années 1735-1739.
- 70 Notons que cet élément nous avait échappé dans la première partie de notre article.

- 71 Pour une analyse exhaustive des différentes graphies du toponyme, voir la première partie de cet article publié l'an passé dans *L'Estuaire*, n° 76, p. 16-17.
- 72 Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, p. 781.
- 73 *Ibid.*, p. 782.
- 74 *Ibid.*, p. 738.
- 75 La redondance du son [a] apparaît dans un acte de vente du 28 septembre 1734, où l'un des acquéreurs d'un charroi est identifié comme étant « Joseph David aussi demeurant à Arimousquy » (Vente d'un charroi par Jean Dionne à Joachim de Vautour et Joseph David, 28 septembre 1734, BANQ-M, CN301,S223, pièce 2105).
- 76 Une autre hypothèse serait que la perte du son [a] initial de *Arimouski* – mot pourtant utilisé par les habitants francophones du lieu, qui reprenaient la prononciation des Amérindiens –, soit liée à un phénomène de déglutination généré par un souci de correction de l'élite lettrée de la colonie (gouverneur, intendant, notaires, secrétaires), une forme d'hypercorrection. Il est en effet possible que les membres de cette élite, qui avaient peu de contacts avec les résidents de la région, aient cru qu'en prononçant « Arimouski », les habitants commettaient une erreur et déformaient le mot original. On sait qu'en français populaire, et tout particulièrement en français québécois, un phénomène d'inversion (que les linguistes nomment la métathèse) touche fréquemment les syllabes [re] et [le], qui deviennent soit [er] et [el], soit [ar] et [al]. C'est cette métathèse qui fait par exemple qu'on prononce parfois *arvenir*, *arlever*, *arsoudre*, *argarder* ou *arconter*. Les scribes de la fin du 17<sup>e</sup> siècle qui ont dressé l'acte de concession de la seigneurie de Rimouski et les premiers titres accordés aux censitaires ont pu penser que les habitants commettaient cette erreur en prononçant *Arimouski*. Ils auront alors souhaité les corriger et en quelque sorte rétablir une forme plus pure, comme ils le faisaient dans de nombreux autres cas (Marcel Juneau, *Contribution à l'histoire de la prononciation française des documents d'archives*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1972, p. 44-46 et 228-230; Narcisse-Eutrope Dionne, *Le parler populaire des Canadiens français*, Québec, Laflamme et Proux, 1909, p. 32-34).
- 77 Henry Harrisse, *Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France et des pays adjacents, 1545-1700*, Paris, Librairie Tross, 1872, p. 209-210; et William F. E. Morley, « Randin, Hughes », *DBC*, [en ligne], [[http://www.biographi.ca/fr/bio.php?id\\_nbr=548](http://www.biographi.ca/fr/bio.php?id_nbr=548)]. (Consulté le 20 septembre 2017.)
- 78 M. W. Burke-Gaffney, « Franquelin, Jean-Baptiste-Louis », *DBC*, [en ligne], [[http://www.biographi.ca/fr/bio/franquelin\\_jean\\_baptiste\\_louis\\_2F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/franquelin_jean_baptiste_louis_2F.html)]. (Consulté le 20 septembre 2017.)
- 79 Vincenzo Coronelli, *Canada Orientale nell'America Settentrionale*, 1694, BANQ-Q, Collection des cartes et plans, G/3400/1694/C6/CAR.
- 80 David A. Francis et Robert M. Leavitt, *A Passamaquoddy-Maliseet Dictionary*, p. 938.
- 81 *Ibid.*, p. 11-12.
- 82 *Ibid.*, p. 620.
- 83 Probablement « *ikuwam* », comme par exemple dans « *makasanikuwam: store; brothel* » (*ibid.*, p. 1112).
- 84 Voir la première partie de cet article pour plus de détails sur ces différentes interprétations.
- 85 « Rimouski », Commission de toponymie du Québec, [en ligne], [[http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no\\_seq=98682](http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=98682)]. (Consulté le 12 juillet 2016).
- 86 Denys Delâge, « Vos chiens ont plus d'esprit que les nôtres », p. 215.
- 87 Charles Guay, *Chronique de Rimouski*, vol. 1, Québec, P.-G. Delisle imprimeur, 1873, p. 39.
- 88 Les sources sont trop parcellaires pour affirmer avec certitude que la nuance est importante. Outre Tenesles, que nous citons, Rand établit lui aussi une distinction entre deux types de chiens. Tout en conservant la traduction « *ülümooch'* » pour identifier un chien de façon générale, il propose aussi les distinctions suivantes : « The ancient Indian dog, Lünsüm [...] A white man's dog, Aglaseāwāāsüm » (Silas Tertius Rand, *Dictionary of the Language of the Micmac*, p. 88).
- 89 Voir notamment Pehr Kalm, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, Montréal, P. Tisseyre, 1977, p. 92 (f. 609) et George-Louis Leclerc Buffon, *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roy*, tome 13, Paris, L'Imprimerie royale, 1765, p. 333-358.
- 90 Les inventaires fauniques récents démontrent qu'au moins quelques spécimens de phoques communs sont observés chaque année entre l'île Saint-Barnabé et le littoral rimouskois. Par contre, ce nombre n'a aucune commune mesure avec la quantité de phoques qui fréquentent la région du Bic. Voir A. Robillard, V. Lesage et M. O. Hammill, *Distribution and Abundance of Harbour Seals (Phoca vitulina concolor) and Grey Seals (Halichoerus grypus) in the Estuary and Gulf of St. Lawrence, 1994-2001*, Rapport technique canadien des sciences halieutiques et aquatiques, 2005, p. 30; et J.-E. Joubert et F. Bruaux, *La baie de Rimouski : Des habitats côtiers en milieu urbain*, Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, Rimouski, Québec, 2009 [révisé en 2017], p. 127.
- 91 Léo Bérubé, « Ce que Rimouski doit à sa rivière », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 1, n° 3, 1974, p. 7-8. En 1875, l'arpenteur Luc-Horace Lebel affirmait dans un rapport d'exploration de la rivière Rimouski : « Le premier mille est parsemé de petits îlots dont le principal groupe porte le nom des



- “Islets à Samson”. » (Luc-Horace Lebel, Rapport d'exploration de la rivière Rimouski, 30 juin 1875, Greffe de l'arpenteur général du Québec, série Arpentage des terres du domaine de l'État et des frontières du Québec, doc. CA0280).
- 92 Sébastien Rasles, *Dictionary of the Abenaki Indian Language*, f. 319; Joseph Aubéry, *Dictionnaire abnaquis-français*, f. 40; Jean-Baptiste de La Brosse, *Radicum Uabanaerum Sylva*, f. 121; David A. Francis et Robert M. Leavitt, *A Passamaquoddy-Maliseet Dictionary*, p. 55; Joseph Hamel, « Vocabulaire de quelques mots de la langue micmaque », p. BB-175; Silas Tertius Rand, *Dictionary*, p. 228; Pçifique de Valigny, *Notes historiques et géographiques*, p. 238; Pjal Pol Wzokhilain, *Wobanaki kimzowi awighigan*, p. 45; Albert Deblois et Alphonse Metallic, *Micmac Lexicon*, p. 115. Voir aussi Andrew J. Hebda, *The Mi'kmaw Bestiary. A Compendium of Documented Mi'kmaw Terms and Phrases Relating to Animals*, Curatorial Report Number 103, Nova Scotia Museum, Halifax, p. 25.
- 93 Chrestien Leclercq, *Nouvelle relation de la Gaspésie*, p. 544.
- 94 Pierre Laure, « Relation du Saguenay, 1720-30 », 13 mars 1730, *JR*, vol. 68, p. 82-83.
- 95 Antoine Furetière, « Chien de mer ou marin », *Dictionnaire universel*, La Haye, A. et R. Leers 1690 [s.p.]. Voir aussi Guillaume Rondelet, *La première partie de l'histoire entière des poissons*, Lyon, Mace Bonhome, 1558, p. 292-300; « Chien de mer », dans Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1<sup>re</sup> édition), Paris, Briasson, David, Le Breton et Durand, 1751-1765, t. 3, p. 332; Émile Littré, « Chien », *Dictionnaire de la langue française*, Paris, L. Hachette, 1873-1874, t. 1, p. 602.
- 96 En 1672, Nicolas Denys mentionne en effet qu'« il se trouve aussi des Chiens de mer, qui sont faits de mesme que le Requiem, mais ils ne sont pas plus gros ny plus longs que le bras, ils ne mordent point le monde, aussi n'ont-ils pas tant de dents, & ils sont bons à manger. » (Nicolas Denys, *Histoire naturelle des Peuples, des Animaux, des Arbres & Plantes de l'Amérique Septentrionale*, t. 2, Paris, Chez Claude Barbin, 1672, p. 274)
- 97 Joseph Aubéry, *Dictionnaire français-abnaquis*, f. 128. Voir aussi son *Dictionnaire abnaquis-français*, f. 643. Ce nom pourrait renvoyer au fait que le requin déchiquetait ses proies en petits morceaux, puisqu'il peut être rapproché du terme *seg8skesaï8* noté par Aubéry, qui signifie littéralement « [couper] en petits morceaux » (Joseph Aubéry, *Dictionnaire français-abnaquis*, f. 176).
- 98 Nicola Tenesles, *The Indian of New-England*, p. 14.
- 99 Gordon M. Day, *Western Abenaki Dictionary*, vol. 1 (*Abenaki-English*), Hull, Musée canadien des civilisations, 1994, p. 19 et 527.
- 100 C'est la version officiellement adoptée par la Commission de toponymie du Québec (voir l'article « Grand-Métis », [en ligne], [http://www.toponymie.gouv.qc.ca/CT/toposweb/Fiche.aspx?no\_seq=79838]).
- 101 Ainsi, selon Valigny, le toponyme Petit Métis serait un pléonasme (Pacifique de Valigny, *Le pays des Micmacs*, p. 191).
- 102 En micmac, Rand atteste que *mede* signifie « peuplier » et *seboo* : « rivière » (Silas Tertius Rand, *Dictionary of the Language of the Micmac Indians*, p. 200 et 220), alors que Deblois et Metallic rapportent *miti* comme traduction de peuplier, *mitis* pour arbre et *sipu* pour rivière (Debois et Metallic, p. 61 et 100). En malécite, Francis et Leavitt rapportent aussi le terme *mit* pour désigner le peuplier, *mitis* pour le petit peuplier et le nom *sip* pour « rivière » (David A. Francis et Robert M. Leavitt, *A Passamaquoddy-Maliseet Dictionary*, p. 282, 1018 et 1048).
- 103 David A. Francis et Robert M. Leavitt, *A Passamaquoddy-Maliseet Dictionary*, p. 1018-1019.
- 104 Frère Marie-Victorin, *Flore laurentienne*, Montréal, Imprimerie de la Salle, 1935 p. 162. Voir aussi, [en ligne], [https://www.for.gov.bc.ca/hfd/library/documents/treebook/blackcottonwood.htm] et [https://www.nrs.fs.fed.us/sustaining\_forests/conservation/special\_products/maine\_ntfp/plants/balmofgilead/]. (Consultés le 20 septembre 2017.)
- 105 L'odeur du peuplier baumier continue d'ailleurs d'« embaumer » les sentiers du parc Beauséjour, qui bordent les rives de la rivière Rimouski.
- 106 Cette hypothèse rejoindrait alors l'idée avancée par les Micmacs eux-mêmes d'un déplacement historique graduel de leur communauté de l'ouest (région de Québec) vers l'est (Gespe'gewa'gi Mi'gmawei Mawiomi, *Nta'tugwaqanminen Our Story: Evolution of the Gespe'gewa'gi Mi'gmaq*, Black Point (N-É), Fernwood Publishing, 2016, chap. 2).